

COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNION EST
Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André
Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

AFFAIRE 2026_C_097

PARTICIPATION FINANCIERE AU BEELABS INITIATIVE REUNION EN 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE DIX JUIN, le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire, la séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Joé BEDIER**.

Le Président certifie que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **04/06/2026**.

Le nombre des membres en exercice est **48**.

Nombre de membres :

Présents	Représentés	Absents	Total des votes
39	5	4	44

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Joé BEDIER, Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Monsieur Ridwane ISSA, Madame Adelaïde CERVEAUX, Madame Anne CHANE-KAYE-BONE-TAVEL, Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Bruno ROBERT, Madame Sarah SALAH-ALY, Madame Alexa SOUPOU, Monsieur Jeannick ATCHAPA, Monsieur Mario MOREAU, Monsieur Dominique PANAMBALOM, Madame Mayline BRENNUS, Madame Juanita CANIGUY, Monsieur Augustin CAZAL, Monsieur Jean-Paul CONSTANT, Madame Odile DAMOUR, Monsieur Olivier DESIRE, Monsieur Mario EDMOND, Monsieur Christian GOTTE, Madame Asmahane ISSIMAILA HAMIDA, Monsieur Jean Michel JAUZE, Monsieur Xavier MANDRIN, Monsieur Gilles NAZE, Monsieur Laurent PAPAYA, Madame Sylvie PAYET, Madame Stéphanie POÏNY TOPLAN, Monsieur Dominique PRIX, Madame Gilberte RAYEPIN MOUTOUSSAMY, Madame Nina ROGER, Madame Valentine SERRANO, Madame Marina SITAYA, Madame Marie May TESCHER, Madame Marie Linda VIRAPIN KICHENIN, Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Monsieur Laurent VIRAPOULLE, Madame Evelyne VOISIN, Monsieur Jérémy VIDOT BONDAL

ETAIENT ABSENTS :

Monsieur Johnny PAYET, Madame Sonia ALBUFFY, Madame Sidoleine PAPAYA, Madame Doly RAMSAMY

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Monsieur Laurent RAMASSAMY donne procuration à Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Madame Cindy SOUCANE donne procuration à Monsieur Dominique PANAMBALOM, Monsieur Patrice ELLAMA donne procuration à Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Matthieu K/BIDY donne procuration à Madame Marina SITAYA, Madame Nathalie SEYCHELLES donne procuration à Monsieur Jeannick ATCHAPA

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Mayline BRENNUS qui accepte, a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Que la condition de quorum a été atteinte.

AFFAIRE - 2026_C_097

PARTICIPATION FINANCIERE AU BEELABS INITIATIVE REUNION EN 2026

I – CONTEXTE

Le présent rapport a pour objet de valider l'attribution d'une participation financière au bus de l'entrepreneuriat de l'Initiative Réunion auprès de la CIREST pour 2026 de 12 625 €.

L'association INITIATIVE RÉUNION, régie par la loi de 1901, est dédiée à la promotion et au soutien des futurs entrepreneurs. Elle prépare les porteurs de projets et en facilitant leur accès au financement bancaire. Cette assistance se manifeste par l'octroi de prêts d'honneur, sans intérêts ni garanties, destinés aux créateurs, repreneurs ou développeurs d'entreprises.

Le BeeLab est un incubateur dédié à promouvoir l'entrepreneuriat féminin à La Réunion, offrant un accompagnement gratuit et personnalisé aux femmes désireuses de créer, reprendre ou développer une activité. À travers ce dispositif, BeeLab propose aux participantes : Un soutien complet à l'émergence et au développement d'entreprises : des actions structurées permettent d'accélérer les projets des entrepreneuses, avec un accompagnement à chaque étape.

Un accès facilité aux financements : en particulier grâce aux prêts d'honneur, qui ouvrent des portes pour obtenir des prêts professionnels complémentaires.

Des formations et ateliers spécialisés : des experts en création d'entreprise animent des sessions couvrant des thématiques essentielles comme le business plan, le marketing, ou les réseaux sociaux.

BeeLab intègre les entrepreneuses dans une communauté où elles peuvent échanger, collaborer et accéder à des réseaux de femmes cheffes d'entreprise.

Un espace de ressources : aménagé et dédié aux entrepreneuses, leur permettant un accès rapide à des informations clés pour leur parcours entrepreneurial.

La présence de BeeLab sur le territoire de la CIREST permet de répondre à la demande croissante des nouvelles porteuses de projet en offrant un accompagnement entrepreneurial complet, de l'idéation jusqu'à la concrétisation du projet, ainsi qu'un suivi post-crédation pour les femmes du territoire. Ce dispositif permet non seulement de mobiliser et de promouvoir l'entrepreneuriat local, mais aussi de permettre aux porteuses du territoire d'avoir accès à des actions spécifiques proposées par le BEELAB tel que HEC STAND UP.

BeeLab c'est un programme de formations de qualité abordant des thèmes variés et essentiels pour les porteuses de projet, avec des permanences et des sessions de networking pour favoriser les échanges avec les partenaires.

Grâce à son implantation sur le territoire de l'EST, BeeLab offre aux femmes un lieu d'accompagnement de proximité, ancré dans leur territoire, pour concrétiser leurs ambitions entrepreneuriales.

II- PRÉSENTATION

L'objectif du présent rapport consiste à valider l'attribution d'une participation financière de 12 625 € sollicitée par INITIATIVE REUNION auprès de la CIREST pour 2026 selon le plan de financement ci-après :

III- ÉLÉMENTS FINANCIERS

CHARGES	MONTANT EN €	PRODUITS	MONTANT EN €
Achats	3 425,00 €	Participation CIREST	12 625,00 €
Services Extérieurs	24 500,00 €	Région Réunion	60 000,00 €
Autres services existants	69 000,00 €	Département	10 000,00 €
Impôts et taxes	600,00 €	Participation CINOR	15 000 ,00 €
Charges de personnel	79 000,00 €	DRDFE	21 000,00 €
Autres charges de gestion courante	2 000,00 € €	PAREF	24 500,00 €
		France Travail	20 000,00 €
		Autres	15 400,00 €
COUT TOTAL	178 525,00 €		178 525,00 €

L'action se déroulera du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026.

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **VU** les statuts de la communauté d'agglomération ;
- **VU** les crédits prévus au budget de l'exercice en cours ;

Considérant,

- Les dossiers de demande de financement présentés par les porteurs de projets ;
- Le domaine d'activité visé par le projet ;
- Les modalités d'intervention de la CIREST ;

- Les conditions liées au démarrage de l'action ;
- L'instruction des demandes d'aides individuelles ;

Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, avec 44 « Pour »,

- **DE VOUS PRONONCER** sur l'attribution d'une subvention d'un montant forfaitaire de 12 625,00 € (douze mille six cent vingt cinq euros et zéro centime) pour le projet relatif à ce rapport ;
- **D'ENGAGER** une enveloppe de 12 625,00 € (douze mille six cent vingt cinq euros et zéro centime) ;
- **DE PRELEVER** les crédits de paiement soit 12 625,00 € (douze mille six cent vingt cinq euros et zéro centime) ;
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Saint Benoît,

Le ou la secrétaire de séance
Madame Mayline BRENNUS

**Pour extrait conforme ,
Le président de la CIREST**

Joé BEDIER